



URASCE
Est

couleur passion

24 septembre 2023
Marche régionale
en forêt d'Epinal
Epinal (88)



Manifestation organisée par **URASCE 88**

couleur passion

www.fnascee.org

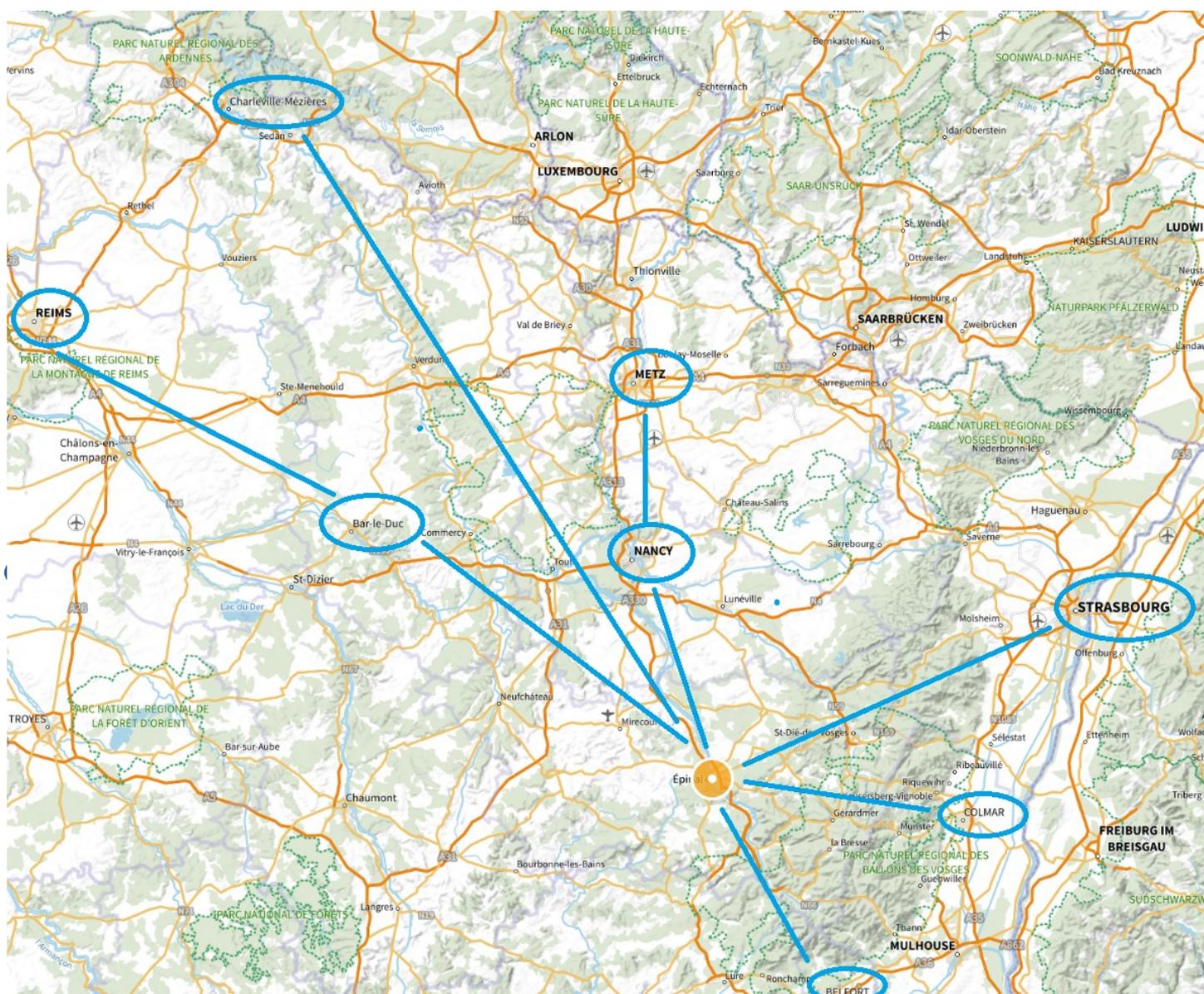
L'ASCE 88 vous invite à la marche régionale 2023

Elle empruntera les sentiers forestiers de la forêt communale d'Épinal
le dimanche 24 septembre 2023.

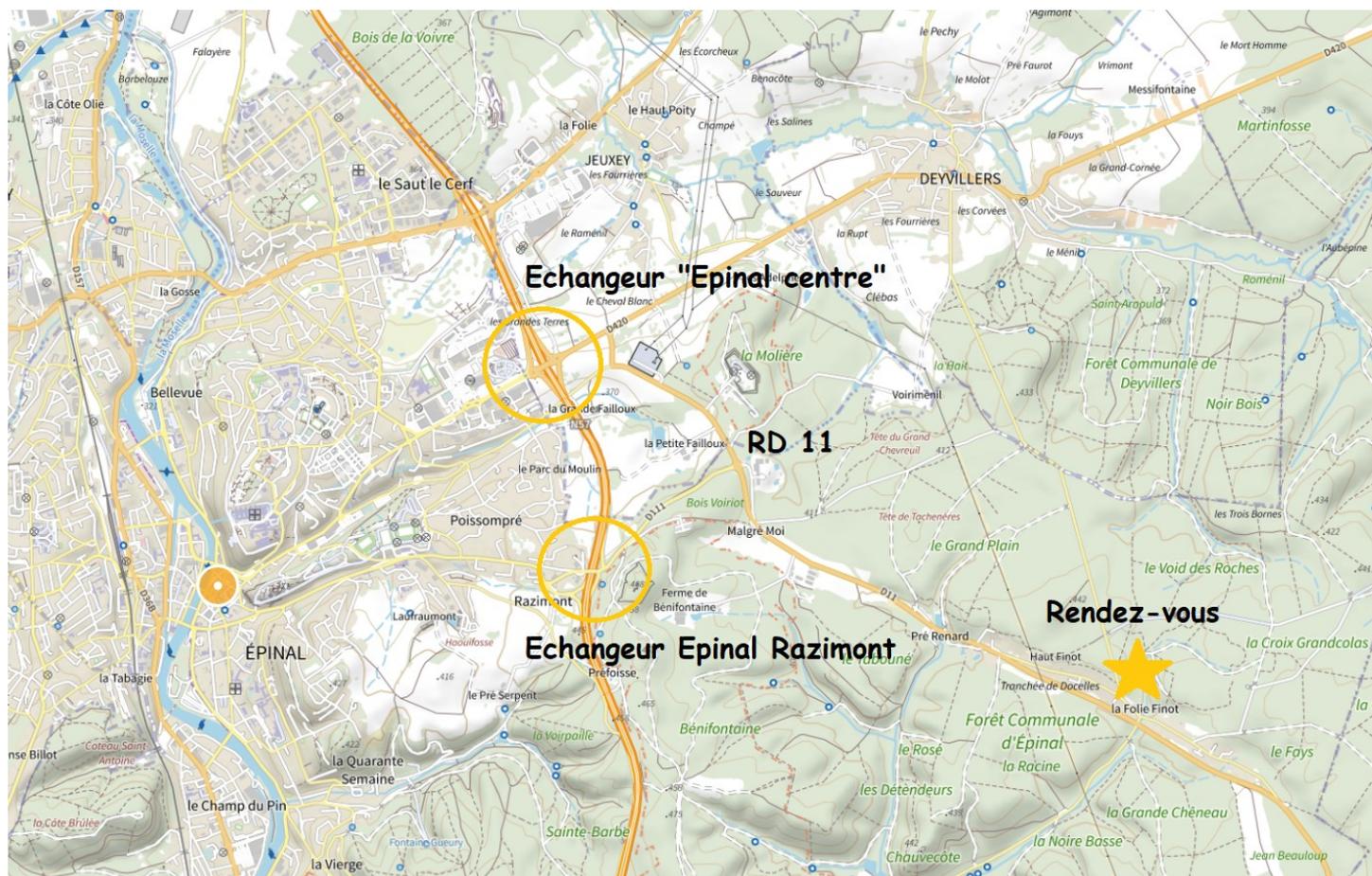
Plans d'accès

L'accès à Épinal s'effectue par des grands axes routiers

Épinal se situe à 45 minutes de Nancy, 1 heure de Colmar, 3 heures de Reims,...



Le point de rendez-vous est situé en bordure de la RD11, accessible depuis la RN57 par les échangeurs d'Epinal centre ou Epinal Razimont.



Accueil

L'accueil se fera au centre d'accueil « L'Ardoise verte », située 36 rue de la tranchée à Epinal, rue parallèle à la RD 11, de 9h15 à 9h45.



Coordonnées GPS
48.167721
6.531645

Les circuits

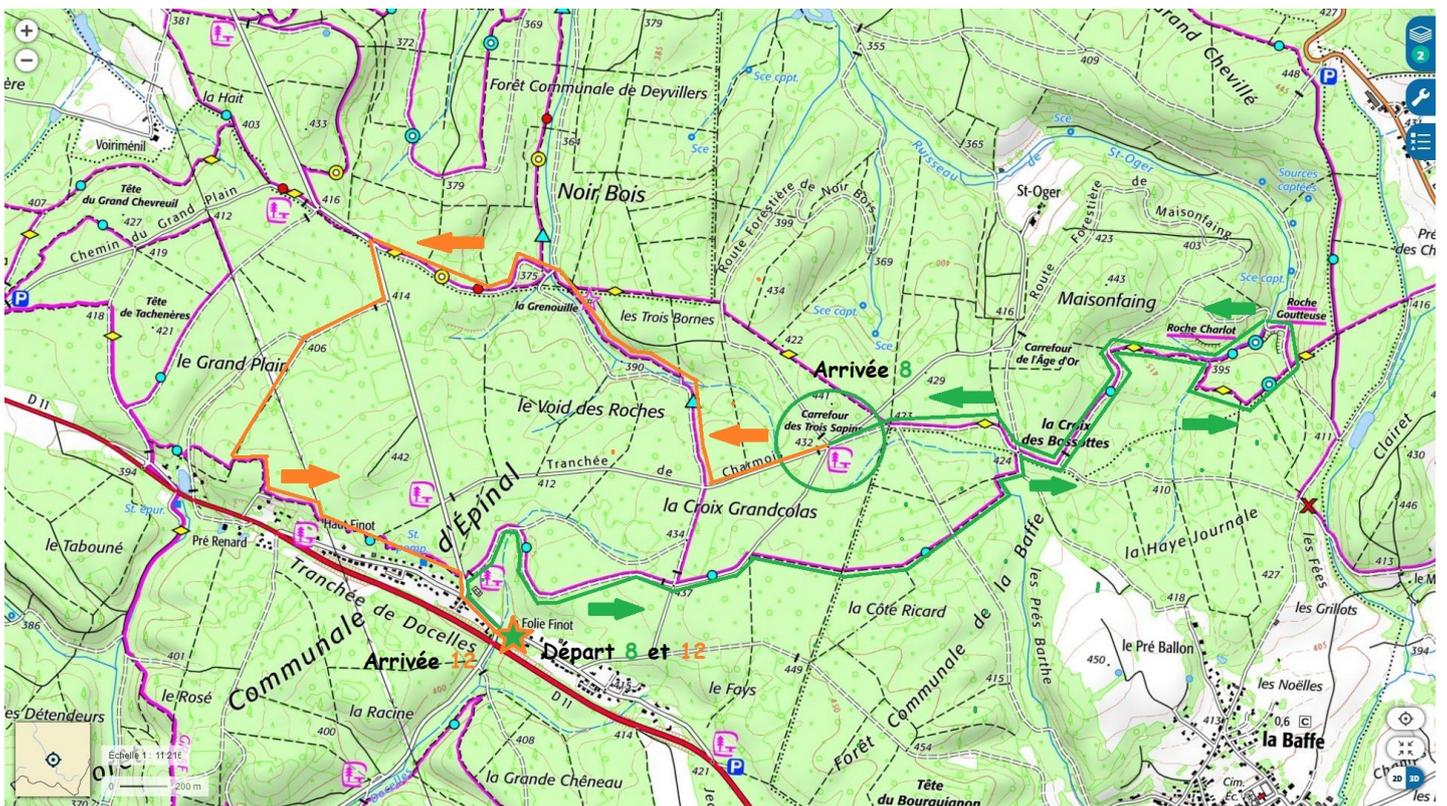
La marche propose deux parcours, de 8 et 12 km environ, dont la première partie sera commune. Pour des questions de bonne organisation, les participant.e.s devront indiquer leur choix au moment de l'inscription.

Dans la forêt d'Épinal, les parcours empruntent des sentiers ou routes forestières bien entretenus et qui ne présentent aucune difficulté particulière, si ce n'est quelques courtes « grimpettes ». Il n'y a quasiment pas de dénivelé pour le parcours de 8 km et un très léger dénivelé pour le parcours de 12 km.

Au long des parcours, vous pourrez profiter de la sérénité de la forêt et de quelques points d'intérêt, comme les grands douglas, résineux dont la cime culmine entre 45 et 50 m de haut ou les affleurements de grès vosgiens, notamment « la roche Charlot », « la roche goutteuse » et « la Grenouille » (ce dernier uniquement sur le 12 km).

A la fin du parcours de 8 km, un ravitaillement sera proposé à toutes et tous. Les participant.e.s du 8 km seront raccompagné.e.s au point de départ en navette minibus et les autres rejoindront le point de départ à pied, en ajoutant 4 km à leurs semelles.

Le départ sera donné à 10h00.



En vert : parcours commun du 8 km et du 12 km

En orange : prolongation de parcours pour le 12 km

Le parcours de 8 km évolue entre les altitudes 400 et 440 m, le parcours de 12 km entre les altitudes 375 et 440 m.

Une courte animation sera proposée sur le site de « la roche Charlot » : à la découverte du Sotré !

La forêt d'Epinal

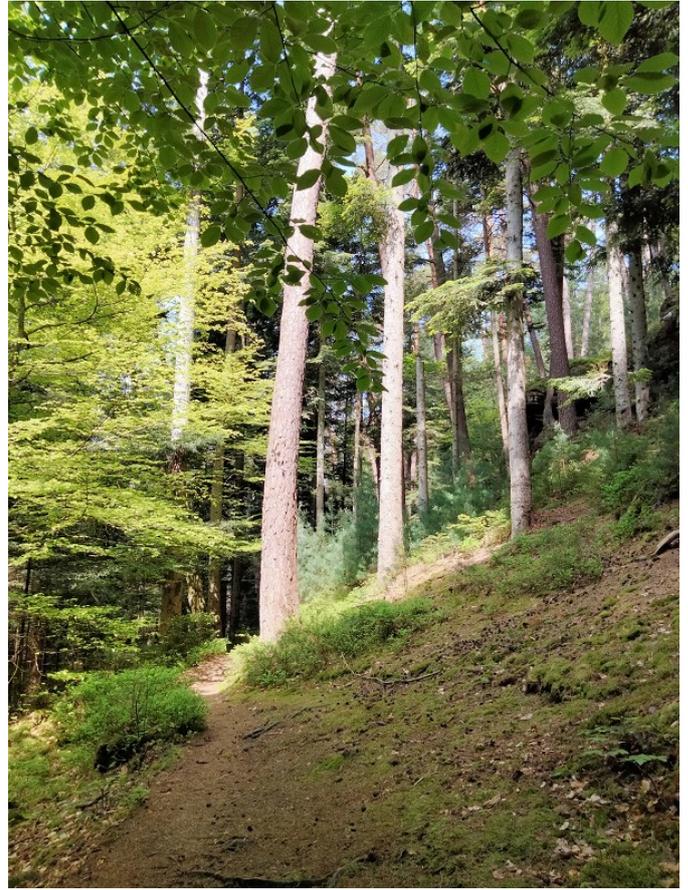
La ville d'Epinal est entourée par 3550 hectares de forêts, qui représentent 60 % de son territoire. Le massif le plus important, dénommé « tranchée de Docelles », est celui dans lequel se déroule la marche régionale. Il s'étend sur 1836 hectares.

La forêt, implantée sur un sous-sol de grès vosgiens, dont certains blocs affleurent par endroits, accueille une diversité d'espèces d'arbres, dont les principaux sont le hêtre (43%), les pins (20%) et les sapins (18%).

La forêt est creusée par quelques ruisseaux.



La forêt au départ du parcours



La forêt sur le parcours

Déjeuner

Le déjeuner se prendra sur le site de l'Ardoise verte, en intérieur ou en extérieur selon la météo.

L'ASCE 88 offrira le verre de l'amitié.

Le repas sera composé d'un buffet froid et d'un dessert, accompagné de boissons (eau, vin, café)

Un quizz sera proposé au cours du repas, pour tester vos connaissances...

L'après-midi : au choix

L'ASCE 88 n'organise pas d'activités l'après-midi.

Pour celles et ceux qui sont encore en jambes, vous pourrez vous enfoncer de nouveau dans la forêt pour partir sur les traces du nacré, un petit papillon, et découvrir la tourbière et le labyrinthe végétal.

Organisation de la journée

9h15 : accueil

9h45 : mot d'accueil et départ de la marche

11h45 : ravitaillement

13h00 : apéritif et buffet

Tarifs

Le tarif de la journée est fixé à

- 25 € pour les adultes ;
- 20 € pour les jeunes de 13 ans, à 17 ans ;
- 15 € pour les enfants (jusqu'à 12 ans inclus)

L'URASCE accorde une aide de 10€ par participant (hors extérieurs)

Assurance et couvertures des risques

L'ASCE organisatrice est titulaire d'un contrat « responsabilité civile » couvrant tout sinistre pouvant survenir à l'occasion de la manifestation et dont la responsabilité pourrait lui être imputée auprès de la GMF.

L'ASCE organisatrice décline toutes responsabilités en cas de vol, perte, détérioration d'objets personnels, dû ou non à la négligence des participants.

Tout sinistre susceptible d'engager la responsabilité de l'ASCE organisatrice devra faire l'objet, de la part de la (ou des) victimes (s) ou à défaut de son ASCE, et avant le départ de celle (s) ci du challenge, d'une déclaration ou d'une réserve écrite auprès des responsables de ladite ASCE.

Droit à l'image

Voir fiche d'inscription

Désistement

- En cas d'annulation après le 15 septembre 2023, la totalité des sommes versées restera acquise et ne pourra plus faire l'objet d'un remboursement
- Toute inscription non accompagnée du règlement ne pourra être prise en compte
- Toute modification de réservation non confirmée par courrier ou mail ne pourra être validée

Inscriptions

Les inscriptions sont à retourner à l'ASCE 88 pour le **8 septembre 2023** à l'aide du bulletin ci-joint accompagné du règlement correspondant.

ASCE 88
DDT des Vosges
22 – 26 avenue Dutac
88026 EPINAL cedex

ddt-88.associations.oh.ddt-88@i-carre.net

Le président de l'ASCE 88
Julien OSTER

Signé

La présidente de l'URASCE Est
Hélène CLAUDÉ

Signé